

CQP Animateur Péri-scolaire

développé par la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation de l'Animation

Admission sur inscription : avoir 17 ans lors de l'obtention du diplôme

Niveau de scolarisation de Troisième (minimum)

Ecrire, lire et s'exprimer en français.

Durée de la formation : 6 mois en alternance

(2 jours par semaine en centre de formation et 3 jours sur le terrain professionnel).

Lieu de la formation : Lyon 9^{ème}

Validation : Certificat de qualification professionnelle délivré par la branche professionnelle de l'animation

Le métier d'Animateur Péri-scolaire :

L'animateur péri-scolaire est un salarié travaillant avant ou après la classe, parfois pendant la pause méridienne. Il travaille en direction des enfants (3 à 12 ans). Il est en relation avec les parents et les enseignants.

Il exerce ses fonctions sous la responsabilité du responsable administratif de la structure qui l'emploie et dans le cadre du projet et de l'organisation définis par ce dernier.

Les aptitudes requises pour devenir Animateur Péri-scolaire :

Curieux et dynamique - Créatif - Autonome - Goût du contact et aime travailler en équipe - S'exprime et communique facilement - Respecte et transmet les règles d'hygiène et de sécurité.

Programme de la formation :

- Accueil des enfants et leurs familles dans les temps péri-scolaires.
- Création des projets d'activités.
- Mise en place des animations péri-scolaires pour les enfants.

La formation se déroule sur 6 mois :

Formation théorique en centre de formation :

29 jours / 217 heures à raison de 2 jours / 14 heures par semaine.

Formation pratique en structures scolaires et d'animation :

58 jours / 203 heures à raison 3 jours / 10,5 heures par semaine.

La certification est soumise à un examen final, avec un entretien avec un jury.

Le titulaire du CQP Animateur Péri-scolaire bénéficie d'une équivalence pour 2 des 10 unités capitalisables du BPJEPS « Loisirs tout public » - UC5 et UC9.

Les + ESSSE :

- Une école qui forme aux métiers de l'animation (BAPAAT, BPJEPS, DEJEPS...) depuis 25 ans !
- Un accompagnement individualisé par les équipes pédagogiques et administratives
- Une équipe de formateurs permanents complétée par des professionnels en activité
- Des lieux de stages nombreux et variés
- Une école d'accès très facile par les transports en commun
- Un Centre de Ressources Documentaires
- Connexion Wi-Fi dans tout l'établissement

ESSSE Lyon :

Le sémaphore
20 rue de la Claire CP320
69337 Lyon Cedex 09
Tél : 04.78.83.40.88
contact@essse.fr

ESSSE Valence :

103 avenue Maurice Faure
26000 Valence
Tél : 04.75.86.30.55
valence@essse.fr

Prix de la formation : 2 387 €

Formation éligible au CPF – code 162826

Des solutions de financement existent. Pensez à étudier vos droits, selon votre situation, auprès de votre employeur, Pôle Emploi ou Mission Locale. Nous pouvons également vous renseigner.

Comment s'inscrire à la formation CQP Animateur Péri-scolaire ?
www.essse.fr pour télécharger le dossier d'inscription